



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 26 juin 2001

PLAN PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2001 DANS LES COLLEGES

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Je me félicite que dans le cadre de ce Plan Prévisionnel d'Investissement 2001 pour les collèges soit inscrite pour le collège Jean Moulin de Neuilly-Plaisance la mise en place de 4 salles supplémentaires pour la rentrée 2001. Les travaux auront lieu cet été et le Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance a d'ailleurs voté la semaine dernière la mise à disposition du terrain correspondant.

Le rajout de salles supplémentaires devenait indispensable pour accueillir un nombre croissant d'élèves ces dernières années.

Je tiens cependant à préciser que ces salles qui vont être construites en préfabriqué n'ont qu'un caractère provisoire et ne sont donc pas destinées à durer. Leur remplacement par des salles définitives « en dur » qui permettrait une extension définitive du collège, est souhaité par toute l'équipe éducative pour faire face à la persistante montée des effectifs.

Je formule donc ce souhait de pouvoir très prochainement assister à la construction de salles définitives.

Je vous remercie.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

